

Enseigner le génocide des Tutsi au Rwanda

Université de Bourgogne
26 mai 2023

Virginie Brinker, MCF Littératures francophones

virginie.brinker@u-bourgogne.fr

Le site de la ligue de l'enseignement dédié à la question de l'enseignement du génocide des Tutsi au Rwanda :

<https://www.enseigner-temoigner.org/>

**ENSEIGNER
TÉMOIGNER**

**SE DOCUMENTER
SUR LE
GÉNOCIDE**

**CONSTRUIRE
UNE SÉQUENCE
PÉDAGOGIQUE**

**ACCUEILLIR
UN TÉMOIGNAGE
EN CLASSE**

**PRODUIRE
UNE RESTITUTION
ARTISTIQUE**

**NOUS
CONTACTER**



ENSEIGNER LE GÉNOCIDE CONTRE LES TUTSI AU RWANDA

Comment organiser un témoignage en classe avec un témoin-rescapé ?

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

ibuka
France



François Robinet « L'écriture de l'histoire du génocide des Tutsi : un état des lieux » in *Enseigner le génocide des Tutsi au Rwanda de la fin du collège à l'université*.

- **1. Remonter à la période coloniale pour comprendre le génocide**
- **2. Changement d'alliance et indépendance**
- **3. Seconde République**

1. Remonter à la période coloniale pour comprendre le génocide

- Mwami = le roi
- Trois principaux groupes sociaux composent cette société : les **Hutu**, qui vivent principalement des activités agricoles ; les **Tutsi**, dont les ressources proviennent surtout de l'élevage de gros bétail ; les **Twa** dont les activités sont généralement l'artisanat, la cueillette et la chasse – certains sont recrutés à la cour pour leur qualités artistiques.
- Mais il y a des **porosités**
- Hutu, Tutsi et Twa partagent enfin la même langue, les mêmes croyances ainsi qu'une histoire et une culture communes : ce ne sont pas des ethnies

Amélie Faucheux, « La théorie hamitique : élément fondateur de l’imaginaire racial du génocide », 2019

<https://penserlahaine.hypotheses.org/596>

(extraits)

Quand explorateurs et missionnaires européens pénètrent au Rwanda à la fin du 19ème siècle [...] tous, missionnaires chrétiens, officiels allemands comme belges sont pétris de cette idéologie de la race des hommes civilisés dans laquelle Adolf Hitler a lui-même grandi ; tous sont persuadés de l’importance de leur mission civilisationnelle et de la supériorité de leurs droits sur les peuples qu’ils rencontrent. L’une des idées alors les plus en vogue est que l’Afrique est divisée en deux grands groupes raciaux : celui des Bantous et celui des Hamites.

Le terme de « Bantou », imaginé en 1858 par le linguiste Wilhelm Bleek, recouvre à l’origine un large ensemble de familles linguistiques africaines (centrales, orientales et australes) . Mais [...] le terme désigne bientôt ceux des Africains pensés comme “autochtones” (les vrais “nègres”). Dans un siècle où la “modernité” est valorisée – celle-ci étant entendue comme ce qui est en accord et à la hauteur de son époque – les Bantous constituent une “race” vieillie, quoique plus jeune et donc supérieure à celle dite des “pygmées” ou “peuple de la forêt”. Leur arriération serait prouvée par une activité paysanne sédentaire et les traditions orales. Cette approche, à la fois obscurantiste et profondément ignorante de la richesse culturelle des peuples rencontrés, justifie les exactions menées au Congo Belge et dans l’Afrique équatoriale française, comme elle contribue à l’institution de l’Apartheid en Afrique du Sud.

Le terme de « Hamite » lui, n'est pas d'origine linguistique mais biblique. Dans son acception, il recouvre un ensemble de populations africaines, localement diverses mais toutes d'activités pastorales (ou désignées telles) pensées comme héritières « d'anciennes coulées pâles ». Selon l'hypothèse du « diffusionnisme », elles auraient amené, par leur transhumance, les avancées et les progrès du continent.

Dans la Corne de l'Afrique, ces populations seraient représentées par les Somalis et les Massai ; dans les régions Sahéliennes du Mali, elles le seraient par les Peuls, dans l'Afrique du Nord et l'Arabie du Sud par les Berbères et les Touaregs, comme elles le seraient par les Égyptiens dans le bassin du Nil. Ce fleuve joue ici un rôle important car il constitue la principale voie navigable par laquelle seraient descendues des populations blanches du bassin méditerranéen vers le cœur de l'Afrique. C'est ici, qu'aux modes de vies nomades et aux mystères des lieux originels du départ des transhumances, vient se greffer le mythe : selon des interprétations de l'ancien testament, ces groupes humains seraient les descendants de Ham, Cham en hébreux, fils cadet de Noé et frères de Japhet et Sem.

Né avant le déluge, Ham aurait moqué la nudité de son père enivré des premiers fruits de sa vigne, une fois la terre ferme recouverte. Ham l'aurait trouvé dévêtu, seul et ivre. Mais plutôt que de garder l'histoire secrète, il commet la faute du voyeurisme et de l'impudeur : il appelle ses frères. Ce n'est pourtant pas lui que Dieu punit ensuite. C'est son fils, Canaan. Sur la raison de ce report, la Bible demeure silencieuse, mais deux hypothèses sont souvent émises. La première est que Dieu ayant béni Ham, il ne peut le rejeter. C'est donc sa descendance qui est rejetée pour lui. La seconde hypothèse est que Canaan aurait commis lui-même une faute restée secrète mais dont Dieu lui fait payer le prix en silence. Quelque en soit la cause, ce petit-fils de Noé est maudit. Il devient serviteur de Sem et de Japhet puis est forcé à l'exil. C'est cette malédiction d'un père, transférée à son fils, qui serait à l'origine des Hamites et des Cananéens et dont la descendance est détaillée dans la table des Nations, selon la tradition Juive, ou la table des peuples (peuplement de la terre). Et ce sont eux, les Hamites, qui après s'être installés en Égypte, en Arabie puis en Éthiopie, auraient conquis les Bantous (ayant eux même conquis les «pygmées»), et importés en Afrique, l'agriculture, l'élevage, l'art des métaux et la royauté. Ce prétendu apport civilisationnel des Hamites, extérieur à la société dans laquelle il se déploie, est attribué aux tutsis du Rwanda.

2. Changement d'alliance et indépendance

- mars 1957 dans le *Manifeste des Bahutu* qui, en dénonçant le monopole politique, économique, social et culturel des Tutsi et l'exploitation des Hutu, reprend à son compte la vision de la société rwandaise développée par les colonisateurs
- 1959 fondation du Parmehutu (Parti du mouvement pour l'émancipation des Bahutu) dirigé par Grégoire Kayibanda sur une base exclusivement ethnique, radicalement anti-tutsi
- Les premiers massacres de Tutsi : le 1^{er} novembre 1959 (« Toussaint rwandaise »).
- **De 1961 à 1973, la I^{ère} République rwandaise de Grégoire Kayibanda** se fonde sur le principe de la majorité ethnique (« peuple majoritaire ») et sur la domination exclusive du Parmehutu, parti unique à partir de 1965. Le régime dirigé par Kayibanda mène une véritable politique d'exclusion des Tutsi.
- Ces derniers sont régulièrement victimes de **persécutions entre 1961 et 1967 – une des plus importantes se déroule en 1963.**

3. Seconde république

- Coup d'État de juillet 1973 qui porte au pouvoir **Juvénal Habyarimana**. Nouveau massacre de Tutsi.
- La Seconde République apparaît à l'origine comme plus modérée mais certaines pratiques discriminatoires sont maintenues (quota de 9% de Tutsi dans les écoles et les emplois) et le MRND (Mouvement révolutionnaire national pour le développement) devient à son tour parti unique en 1978. Le régime reste par ailleurs inflexible quant à la possibilité d'un retour des **familles tutsi qui se sont exilées à la suite de la « Toussaint rwandaise » de 59 et des massacres de 1963 et 1973 ; à la fin des années 1980, 600 000 à 700 000 exilés Rwandais vivent en dehors des frontières du pays.**
- Le pays entre en guerre à partir d'octobre 1990. Le FPR (Front patriotique rwandais - Parti politique fondé en 1987 en Ouganda par des descendants des exilés tutsi qui ont fui les massacres des années 1960-1970 et qui revendiquent un droit au retour -) lance en effet une offensive le 1^{er} octobre 1990 ; cette offensive est repoussée par les FAR (Forces armées rwandaises) et la pression du FPR est contenue durablement du fait du soutien des militaires français de l'opération Noroit.
- Création en 1992 d'un parti extrémiste, la CDR (Coalition pour la Défense de la République) et radicalisation d'une partie du MRND. Les extrémistes des différents partis partagent **une idéologie anti-tutsi qualifiée de *Hutu Power*, officiellement mise en place par le pouvoir en 1993.**
- Cette radicalisation est aussi visible dans **l'apparition de médias qui véhiculent une idéologie raciste** et font de nouveau des Tutsi des ennemis de l'intérieur : l'hebdomadaire *Kangura* (« Réveil ») fondé en 1990 et à partir de 1993, la Radio-Télévision des Mille collines travaille activement à la stigmatisation des Tutsi.

Génocide des Tutsi au Rwanda : approches conceptuelles – trois dimensions importantes

- Prendre conscience de l'historicité du droit pour réfléchir sur les concurrences mémorielles
- Mesurer les conséquences de l'amalgame guerre / génocide
- Médiatisation et ambitions postcoloniales

1. Prendre conscience de l'historicité du droit pour réfléchir sur les concurrences mémorielles

Définition juridique :

Selon les textes de l'ONU (*Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide* de 1948, modifiée en 1985), trois conditions sont nécessaires pour que l'on puisse parler de « génocide » :

- - Les victimes font partie d'un « groupe **national, ethnique, racial** ou **religieux** »
- - Les membres de ce groupe sont tués ou persécutés **pour leur appartenance à ce groupe**, quels que soient les moyens mis en œuvre pour atteindre ce but.
- - Le génocide est un crime collectif **intentionnel, planifié**, commis par les détenteurs du pouvoir de l'Etat ou avec leur consentement

LEMKIN, Raphaël, *Qu'est-ce qu'un génocide ?*, Éditions du Rocher, 2008 [*Axis Rule in Occupied Europe*, 1944].

Joël KOTEK, *Le siècle des camps, détention, concentration extermination, cent ans de mal radical*, avec Pierre Rigoulot, Lattès, Paris, 2000.

Yves TERNON, « Perception et prévention du génocide », intervention lors du colloque « Apprendre et se souvenir : Holocauste, génocide et crime d'Etat organisé au vingtième siècle », Berlin, du 12 au 15 mars 2003 : <https://www.imprescriptible.fr/dossiers/ternon/perception-prevention>

Qu'est-ce qu'un génocide ? Je pense qu'ici, entre chercheurs, nous ne nous entendrons pas sur une définition. En effet, le concept de génocide est l'objet d'analyses tellement divergentes qu'il convient, avant de le cerner, d'examiner les obstacles qui se présentent. Le premier obstacle est le risque de banalisation par extension du concept. Le mot «génocide» véhicule une telle charge émotive que tous les groupes victimes de meurtres collectifs considèrent que ce qu'ils ont subi était un génocide. Dans le seul XX e siècle les destructions massives de populations civiles sont si nombreuses qu'en considérant chacune comme un génocide on dépouillerait le concept de son caractère d'exception. Si on ne contient pas le concept de génocide, si on ne le perçoit pas comme un événement d'une gravité exceptionnelle, si, pour ne pas établir de hiérarchie des malheurs et pour ne pas créer de concurrence des victimes, on qualifie chaque massacre de génocide, alors on vide le mot de son sens premier.

Vincent DUCLERT, Dossier « Les Génocides », CNRS Editions, Coll. « Documentation photographique », 2019

Yves TERNON, « Perception et prévention du génocide », intervention lors du colloque « Apprendre et se souvenir : Holocauste, génocide et crime d'Etat organisé au vingtième siècle », Berlin, du 12 au 15 mars 2003 : <https://www.imprescriptible.fr/dossiers/ternon/perception-prevention>

l'infraction. La définition du génocide que je retiens est celle-ci : « Le génocide est la destruction physique massive, en exécution d'un plan concerté, d'un groupe humain dont les membres sont tués en raison de leur appartenance à ce groupe ». Une telle définition permet, à mon sens, de contenir le concept de génocide.

Jacques SEMELIN : notion juridique de « crime de masse » : « une forme de massacre de masse unilatéral par lequel un État ou une autre autorité a l'intention de détruire un groupe, ce groupe et ses membres étant définis par le perpétrateur » (J. Sémelin, « Du massacre au processus génocidaire », avril 2002, www.ceri-sciences-po.org)

Voir aussi *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Seuil, 2005.

2. Guerre et Génocide

Ninon GRANGÉ, « Les génocides et l'état de guerre », *Astériorion* [En ligne], 6 | 2009, <https://journals.openedition.org/asterion/1511>

« En règle générale, les guerres constituent un *contexte favorable* au génocide. Outre l'alibi de la guerre extérieure pour massacrer les ennemis de l'intérieur, assimilés à des traîtres, il y a le sentiment, fondé en réalité ou non, qu'existe une menace de guerre qui se transforme en menace de guerre externe et interne à la fois, moment où se loge généralement le mécanisme de fantasme politique. »

Jacques SEMELIN, « Qu'est-ce qu'un crime de masse ? Le cas de l'ex-Yougoslavie ».

In: *Critique internationale*, vol. 6. 2000. Rationalités de la violence extrême, sous la direction de Jacques Sémelin. pp. 143-158.

https://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_2000_num_6_1_1384

Le crime de masse ne constitue pas une « simple » atteinte aux droits de l'homme par un pouvoir visant une minorité, ni une exploitation économique outrancière : il se caractérise par la destruction de larges fractions d'une population civile, souvent accompagnée d'atrocités qui, à première vue, semblent ne « servir » à rien. Pourtant, au-delà de la folie meurtrière des hommes à laquelle on l'attribue souvent, il obéit, on le verra, à une certaine « logique », même si celle-ci peut être qualifiée de délirante.

On ne saurait non plus l'assimiler au crime de guerre. Il ne procède pas de ce « délire du champ de bataille » dont parle l'historien Christopher Browning pour décrire les atrocités commises par des soldats contre d'autres soldats dans la dynamique même du combat² : car il résulte d'une politique délibérée visant à assassiner des populations civiles (hommes, femmes et enfants), ce que Frank Chalk et Kurt Jonassohn appellent la « tuerie à sens unique » (*one-sided killing*)³. Par définition, il y a une dissymétrie absolue du rapport de forces.

Enfin, il n'implique pas une technologie particulière du meurtre (arme blanche, mitraillette, feu ou gaz...), mais un acte ou une série d'actes, collectivement organisés, dont le but est de provoquer la mort de groupes entiers d'humains non armés.

Exigeant une bonne organisation, le crime de masse est surtout le fait des États.

Ninon GRANGÉ, « Les génocides et l'état de guerre », *Astérior* [En ligne], 6 | 2009, mis en ligne le 03 avril 2009. <https://journals.openedition.org/asterion/1511>

[...] on peut penser à une pratique qui se rapproche de la terreur et de la *tax of violence* : les viols, saccages et pillages sont un mal nécessaire pour faire vivre l'armée sur les civils. Dans le génocide, il n'y a aucune reproduction de cette « taxe », bien **au contraire la violence est inutile. Les fantasmagories politiques à l'œuvre dans un processus génocidaire ne criminalisent pas l'ennemi, elles le font disparaître en abolissant ce qui fait l'essence de la guerre, à savoir l'antagonisme. Pas d'ennemi à combattre, mais un homme de trop à éliminer, un paria, un *superflu*.**

Pour approcher une définition « philosophique » du génocide, Ninon Grangé propose de ne pas le comprendre comme un « emballement de la situation de guerre » mais comme « une hyperconflictualité du politique, qui ne dit pas son nom, faussement et horriblement résolue en un simulacre d'abolition de toute conflictualité. »

« Moins que des critères pour définir ce qu'est un génocide, il importe plutôt de déceler quels mécanismes sont à l'œuvre dans les pratiques de massacre de masse et de volonté d'extermination. C'est le rapport à l'essence du politique – l'idée qui préside à une entité politique constituée et les membres qui la constituent effectivement – qui est plus prégnant que la référence à un état de guerre. Reconnaître que le politique est d'essence conflictuelle pour immédiatement proposer un espace politique qui ne le serait radicalement plus, c'est là la contradiction criminelle du génocide ».

Jean-Pierre CHRÉTIEN, « Le génocide du Rwanda, un négationnisme structurel », 2010,
https://www.ldh-france.org/IMG/pdf/H_L151_International_2_Le_genocide_du_Rwanda_un_negationnisme_structur_el_.pdf

« Mise en scène pénible d'une « concurrence » des victimes » ! Toutes méritent attention et requièrent les enquêtes nécessaires pour identifier les crimes contre l'humanité perpétrés dans le cadre de ces conflits. Mais faut-il rappeler qu'un génocide se caractérise par un processus d'extermination systématique à l'encontre d'un groupe défini par sa naissance ? L'horreur intrinsèque d'un tel projet tétanise les esprits il est vrai, mais ce n'est pas en le niant qu'on contribue à un travail de vérité sur les autres victimes »

Médiatisation et ambitions postcoloniales

- « Quand j'ai découvert les images du génocide rwandais au cours duquel un million de personnes ont été massacrées en quatre mois, je me suis dit qu'il fallait réagir [...]. Il fallait reprendre la parole et aussi briser le silence des intellectuels africains sur ce génocide et plus largement sur l'Afrique [...] Il fallait aussi faire un travail de mémoire, œuvrer contre l'oubli et le négationnisme » (Nocky Djedanoum, écrivain tchadien, initiateur du projet « Ecrire par devoir de mémoire », Fest' Africa (Lille, France).
- « Convaincu que c'était la faute à CNN et compagnie, je me suis souvenu d'un proverbe de notre malicieux et quasi imparable Wolof Njaay : *Si tu empruntes à quelqu'un ses yeux, ne t'étonne pas, l'ami, d'être obligé, quoi que tu fasses, de ne voir que ce que lui-même voit...* Dans le monde tel qu'il va, les médias globaux ne sont-ils pas, en définitive, les universels « prêteurs de regard ? » (Boubacar Boris Diop, postface de *Murambi, le livre des ossements*, Paris, Zulma, 2011, p. 240.)

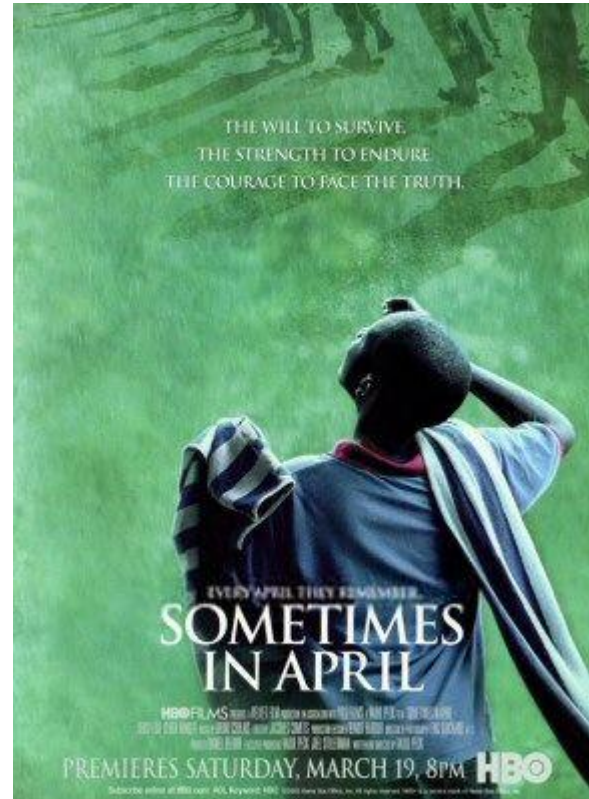
La qualification de « "postcolonial" » se réfère à « des pratiques de lecture et d'écriture intéressées par les phénomènes de domination, et plus particulièrement, par les stratégies de mise en évidence, d'analyse et d'esquive du fonctionnement binaire des idéologies impérialistes » (Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, "Quadrige Manuels", 1999, p. 11.)

Propositions pour interroger/choisir les supports

- **1. Inscrire le génocide dans un « temps long », évoquer son amont**
- **2. Interroger une mémoire médiatique discutable de l'événement**
- **3. Faire réfléchir aux constructions discursives de la mémoire**
en aidant à **l'objectivation des émotions**, à distinguer entre **émotion** et **réflexion**
- 4. Réfléchir aux assignations identitaires**

Inscrire le génocide dans un « temps long », évoquer son amont

Raoul PECK, *Sometimes in April*, ©HBO films /
Velvet Film / Cinefacto, 2004, 140'.



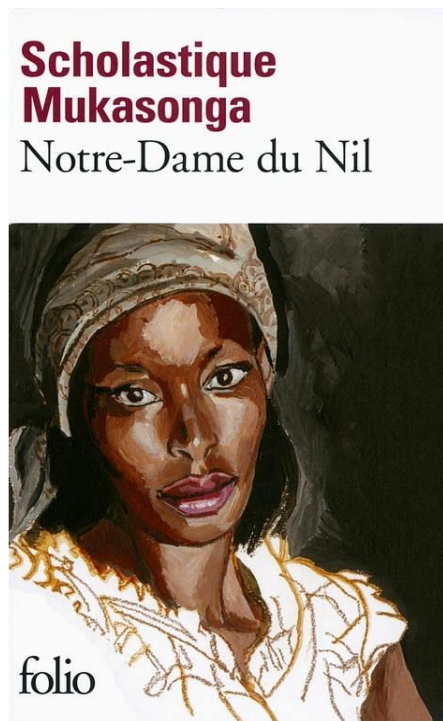
« Les Dix Commandements du Hutu »

1. Tout Hutu doit savoir qu'une femme tutsie, où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsie. Par conséquent, est traître tout Hutu qui épouse une Tutsie, qui fait d'une Tutsie sa concubine, qui fait d'une Tutsie sa secrétaire ou sa protégée.
2. Tout Hutu doit savoir que nos filles hutues sont plus dignes et plus consciencieuses dans leur rôle de femme, d'épouse et de mère de famille. [...]
3. Femmes hutues, soyez vigilantes et ramenez vos maris, vos frères et vos fils à la raison.
4. Tout Hutu doit savoir que tout Tusti est malhonnête dans les affaires. Il ne vise que la suprématie de son ethnie. [...]
5. Les postes stratégiques tant politiques, administratifs, économiques, militaires et de sécurité doivent être confiés aux Hutus.
6. Le secteur de l'enseignement (élèves, étudiants, enseignants) doit être majoritairement hutu.
7. Les forces armées rwandaises doivent être exclusivement hutues.
8. Les Hutus doivent cesser d'avoir pitié des Tutsis.
9. Les Hutus, où qu'ils soient, doivent être unis, solidaires et préoccupés du sort de leurs frères hutus. [...] Les Hutus doivent être fermes et vigilants contre leur ennemi commun tutsi.
10. Tout Hutu doit diffuser largement la présente idéologie. Est traître tout Hutu qui persécutera son frère hutu pour avoir lu, diffusé et enseigné cette idéologie.

« Les Dix Commandements du Hutu », journal *Kangura*,
 (traduction : « Réveil ») n° 6, 6 décembre 1990.

Inscrire le génocide dans un « temps long », depuis l'aval

Scholastique MUKASONGA, *Notre Dame du Nil*, Gallimard, « Folio », 2014, [2012]



Gaël FAYE, *Petit pays*, Paris, Éditions Grasset, « Le Livre de Poche », 2017, [2016].



Gaël FAYE, *Petit pays*, Paris, Éditions Grasset, « Le Livre de Poche », 2017, [2016].

Je ne sais vraiment pas comment cette histoire a commencé.

Papa nous avait pourtant tout expliqué, un jour, dans la camionnette.

– Vous voyez, au Burundi c’est comme au Rwanda. Il y a trois groupes différents, on appelle ça les ethnies. Les Hutu sont les plus nombreux, ils sont petits avec de gros nez.

– Comme Donatien ? j’avais demandé.

– Non, lui c’est un Zaïrois, c’est pas pareil. Comme Prothé, par exemple, notre cuisinier. Il y a aussi les Twa, les pygmées. Eux, passons, ils sont quelques-uns seulement, on va dire qu’ils ne comptent pas. Et puis il y a les Tutsi, comme votre maman. Ils sont beaucoup moins nombreux que les Hutu, ils sont grands et maigres avec des nez fins et on ne sait jamais ce qu’ils ont dans la tête. Toi, Gabriel, avait-il dit en me pointant du doigt, tu es un vrai Tutsi, on ne sait jamais ce que tu penses.

Là, moi non plus je ne savais pas ce que je pensais. De toute façon, que peut-on penser de tout ça ? Alors j’ai demandé :

– La guerre entre les Tutsi et les Hutu, c’est parce qu’ils n’ont pas le même territoire ?

– Non, ça n’est pas ça, ils ont le même pays.

– Alors... ils n’ont pas la même langue ?

– Si, ils parlent la même langue.

– Alors, ils n’ont pas le même dieu ?

– Si, ils ont le même dieu.

– Alors... pourquoi se font-ils la guerre ?

– Parce qu’ils n’ont pas le même nez.

La discussion s’était arrêtée là. C’était quand même étrange cette affaire. Je crois que Papa non plus n’y comprenait pas grand-chose. À partir de ce jour-là, j’ai commencé à regarder le nez et la taille des gens dans la rue. Quand on faisait des courses dans le centre-ville, avec ma petite sœur Ana, on essayait discrètement de deviner qui était Hutu ou Tutsi. On chuchotait :

– Lui avec le pantalon blanc, c’est un Hutu, il est petit avec un gros nez.

– Ouais, et lui là-bas, avec le chapeau, il est immense, tout maigre avec un nez tout fin, c’est un Tutsi.

– Et lui, là-bas, avec la chemise rayée, c’est un Hutu.

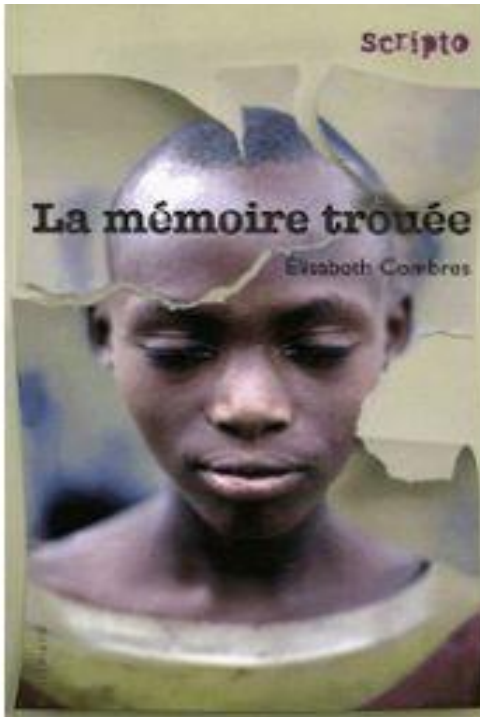
– Mais non, regarde, il est grand et maigre.

– Oui, mais il a un gros nez !

C’est là qu’on s’est mis à douter de cette histoire d’ethnies. Et puis, Papa ne voulait pas qu’on en parle. Pour lui, les enfants ne devaient pas se mêler de politique. Mais on n’a pas pu faire autrement. Cette étrange atmosphère enflait de jour en jour. Même à l’école, les copains commençaient à se chamailler à tout bout de champ en se traitant de Hutu ou de Tutsi. Pendant la projection de *Cyrano de Bergerac*, on a même entendu un élève dire : « Regardez, c’est un Tutsi, avec son nez. » Le fond de l’air avait changé. Peu importe le nez qu’on avait, on pouvait le sentir.

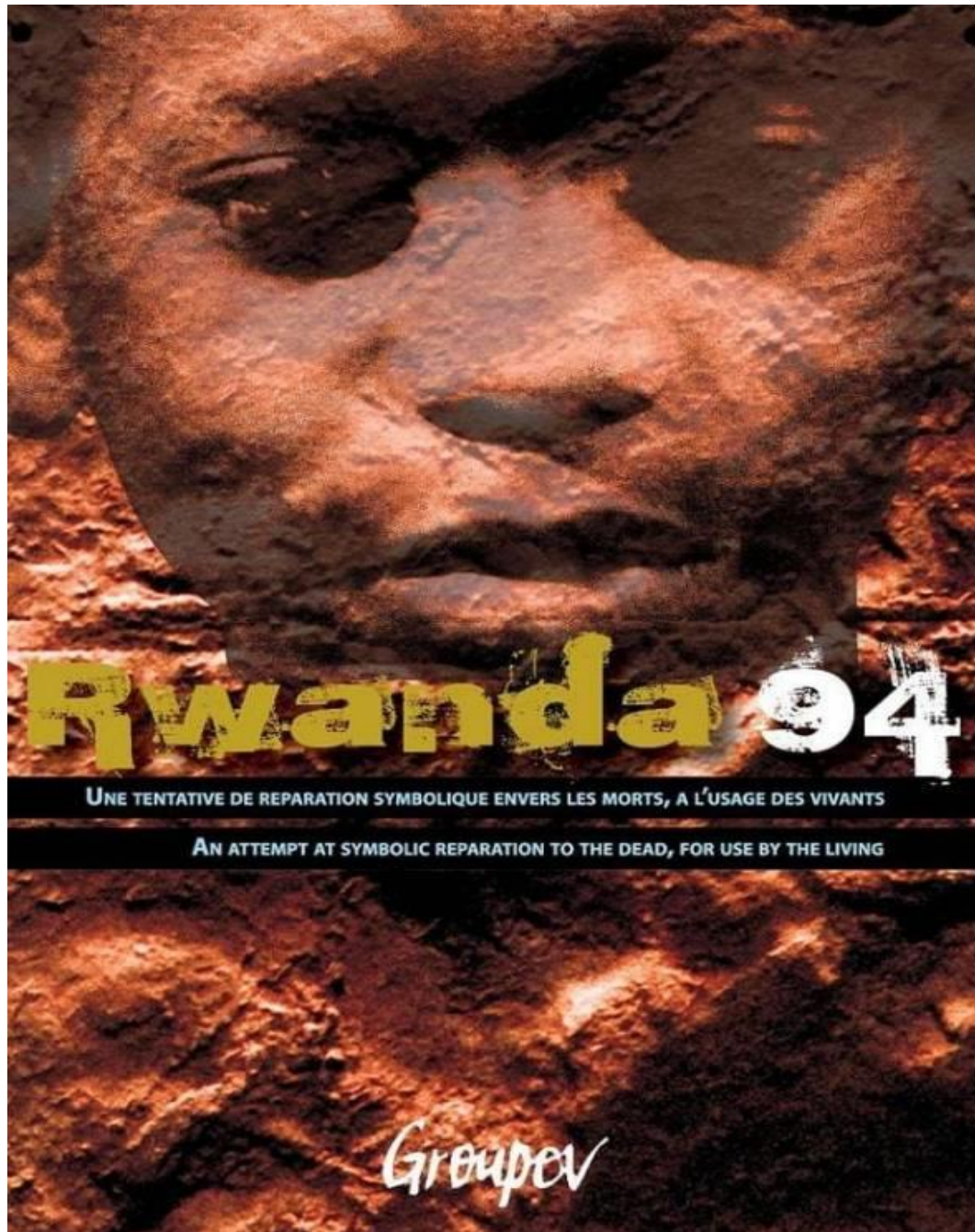
Inscrire le génocide dans un « temps long », évoquer son amont

Élisabeth COMBRES, *La mémoire trouée*, Paris, Gallimard jeunesse, coll. « Scripto », 2007.



Tierno MONÉNEMBO, *L'Aîné des orphelins*, Seuil, collection « Points », 2005, [2000].





COLLARD Marie-France et CZAPLINSKI Patrick, *Rwanda 94. Une tentative de réparation symbolique envers les morts, à l'usage des vivants*, Une production **GROUPOV** et Parallèles Productions en coproduction avec la RTBF, captation théâtrale 2013.

Version éditée du texte par les Éditions Théâtrales (collection « Passages francophones »), datant de 2002.



GROUPOV, *Rwanda 94*, Éditions Théâtrales, collection « Passages francophones », 2002, p. 86-88.

2. UBWOKO

Jacob et Bee Bee Bee s'assoient sur le côté, dos au public à l'extrême avant-scène, presque comme s'ils faisaient partie des spectateurs. Un homme prend place à une petite table avec un verre d'eau.

CONFÉRENCIER.— Mesdames, Messieurs, madame Bee Bee Bee, monsieur Jacob, Bonsoir.

Hutu, qu'est-ce que cela signifie, Tutsi qu'est-ce que cela signifie ?

Je veux en savoir davantage avez-vous réclamé monsieur Jacob et probablement, au terme de ce bref exposé, en saurez-vous un peu plus sur cette question. Mais assurément, vous n'aurez pas obtenu une réponse simple ni complète, et encore moins définitive, à votre demande apparemment élémentaire. S'il est une chose, en effet, qui différencie les approches actuelles des ethnologues et des historiens des travaux de leurs prédécesseurs, c'est d'avoir reconnu la question Hutu-Tutsi comme extrêmement complexe. Ils l'étudiaient d'ailleurs avec d'autres outils et sur une beaucoup plus large période. On remontait autrefois difficilement, par la tradition orale, jusqu'au xv^e siècle. La dernière synthèse sur l'histoire des peuples de la région des Grands Lacs, celle de Jean-Pierre Chrétien, directeur de recherche au Centre national de la Recherche scientifique (France), porte sur deux mille ans... Ce n'est donc pas dans le cadre d'un spectacle dont vous êtes les protagonistes, que nous pourrions épuiser le sujet, et sur le chemin de cette grande notion – dont vous faites peut-être un usage excessif, madame Bee Bee Bee : la vérité, nous ne ferons que quelques pas²¹.

Cependant, nous avancerons peut-être avec plus d'assurance en suivant quelques-unes des pistes que vous ont ouvertes nos amis du Chœur des Morts dans leur *Litanie des questions* tout à l'heure.

Parler des Hutus et des Tutsis, c'est donc s'interroger sur ce qu'il est convenu d'appeler les ethnies au Rwanda. On en distingue trois :

– Les Tutsis qui, selon des recensements régulièrement remis en cause parce qu'effectués dans des conditions politiques suspectes, constituent de 13 à 18 % de la population. Une importante minorité.

– Les Hutus, de 80 à 85 %, la grande majorité de la nation.

– Les Twas, souvent assimilés à des Pygmées, une infime minorité, moins d'1 %, mais qui a joué dans l'histoire ancienne du Rwanda un rôle social, symbolique et culturel important.

Au pluriel : Batutsi, Bahutu, Batwa ; au singulier, un individu : Mututsi, Muhutu, Mutwa.

Nous employons pour parler d'eux un mot prélevé du vocabulaire des sciences, et utilisé couramment aujourd'hui dans les médias : ethnies, un mot occidental. Existait-il dans leur langue, le kinyarwanda, un mot correspondant à cette notion ? Le kinyarwanda est une langue très riche, presque sophistiquée, abondamment pourvue de concepts abstraits mais il n'existait aucun mot correspondant à « ethnies ». Le mot n'existait pas, parce que la différence entre les catégories identitaires au Rwanda n'était absolument pas perçue en ces termes. Quand donc en 1931, l'administration belge voulut obliger chaque individu à porter un livret d'identité avec mention ethnique en trois langues – français, néerlandais, kinyarwanda – on ne trouva pas de mot pour traduire « ethnies ». On a alors détourné un autre mot de son sens premier, le mot-clé de cette partie du spectacle où nous sommes, **Ubwoko**.

Ubwoko signifiait : clan. Une toute autre réalité. Il y a au Rwanda un peu moins d'une vingtaine de clans et ceux-ci n'ont aucun rapport avec la question ethnique, puisque tous les clans comportent, dans des proportions variables, des Hutus, des Tutsis et des Twas. Si l'on demandait à un Rwandais d'autrefois : *quel est ton ubwoko ?* il répondait : *je suis un Musinga* ou *je suis un Musindi*, c'est-à-dire du clan des Singa ou des Sindi, par exemple, et en aucun cas : *je suis Hutu* ou *je suis Tutsi*. Cela n'avait rien à voir.

Dans cet écart sémantique se dévoile peut-être le premier indice, essentiel, de la différence entre la réalité vécue par les Rwandais avant notre arrivée et le regard que nous avons posé sur elle.

Cette obsession de l'ethnisme pour appréhender la réalité rwandaise a prévalu, de 1896 à nos jours. C'est elle qui a inspiré l'explication la plus commune du génocide au moment des faits. À de très rares et heureuses exceptions près, qu'avons-nous vu et entendu dans les médias, qu'avons-nous lu dans la presse en 1994 ? J'essaie de résumer cette version quasiment hégémonique dans sa forme la moins vulgaire : les Tutsis constituaient jadis l'ethnie féodale dominante, minoritaire, opprimant les Hutus ; dans les années soixante, avec l'indépendance, les Hutus prirent le pouvoir et opprimèrent à leur tour la minorité tutsi ; après de nombreux conflits, le FPR – composé d'exilés Tutsis – a envahi le Rwanda en 1990 ; dans ce contexte de guerre l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana déclencha la haine séculaire des Hutus contre les Tutsis, entraînant le génocide.

Cette explication est sinon fautive en tout cas profondément inexacte, on pourrait dire « vicieuse », point par point. N'en retenirons que deux qui s'articulent directement, à votre question, madame Bee Bee Bee : les Hutus et les Tutsis en tant qu'ethnies, et l'affirmation d'une haine séculaire entre eux.

Il n'est aujourd'hui plus aucun ethnologue pour accepter de reconnaître des ethnies différentes entre les Hutus et les Tutsis. Ils ne possèdent aucune des caractéristiques qui servent à distinguer ainsi des populations à travers le monde.

21. Ceci transcrit le contenu de *La Conférence* dans une version très étendue. Selon les circonstances, celle-ci peut être fortement résumée ou plus détaillée. Les expressions et les exemples peuvent varier selon l'inspiration et les publics.

– Cameraman, c'est pareil que le cinéma ?

– Je fais des films mais pour la télévision. Un tremblement de terre en Colombie, Rodney est sur place ! Une forte mousson en Inde, voilà le zèbre Rodney et son étrange fourbi ! Une tuerie en Somalie, on fait appel à Rodney ! Rodney est partout où ça va mal. Rodney est un médecin qui arrive en souhaitant que ça aille plus mal encore. Et comme tu vois, Rodney, lui, se porte comme un charme. Ha ! ha !

– Ah, ainsi tu t'appelles Rodney ? Tu portes un joli nom et ton rire est drôle. Moi, c'est Faustin !

– Tu te portes aussi comme un charme, Faustin ! Je ne te demande pas comment tu fais mais c'est bien ce qu'il faut faire. Mieux vaut que ce soit les autres qui crèvent, n'oublie jamais ça, Faustin ! Je ne connais rien aux proverbes en trente ans d'Afrique. Mais s'il me fallait en inventer un, ce serait bien celui-là : « Larmes de Pierre ? Miel pour Rodney ! »

– Pourquoi viens-tu seulement maintenant au Rwanda ?

– Pourquoi, pourquoi ? J'en sais rien. Je ne suis qu'un gros chien de merde, Faustin : je ne viens que quand on m'appelle. Et cette fois-là, personne ne m'a appelé. Et pourtant je dis pas que je crevais de faim mais j'avais besoin d'un bon paquet de flouze.

– Il ne reste plus grand-chose à voir !

– Détrompe-toi, petit frère, il y a toujours quelque chose à voir ! Au besoin, on invente. C'est ça le génie d'un cameraman : toujours donner à voir, même quand il n'y a rien à montrer !

– C'est la télévision kényane qui t'envoie ?

– Avec quels moyens ? Hurler avec les loups, autant

le faire avec les plus costauds. Je suis venu avec la BBC. Et qu'est-ce que j'apprends ce matin ? CNN et la télévision suisse sollicitent mes services. Trois semaines de boulot en perspective ! Il faut bien fêter ça !

– Tu resteras tout ce temps à Kigali ?

– Je suppose que nous ferons ce qu'ils appellent les sites du génocide. Les sites industriels, les sites touristiques, maintenant les sites du génocide !... Qu'est-ce que tu veux, *brother*, les morts sont de grandes stars, même quand il ne leur reste plus que le crâne. Tu en connais des sites de génocide, toi ?

– Euh... Je les connais tous !

– Tu as déjà travaillé pour une radio, une télévision ?

– Euh... oui !

– Laquelle ?

– Euh... la télévision hirlandaise !

– La télévision irlandaise, hum !... Eh bien, je vais demander à ces messieurs s'ils ont besoin d'un guide pour visiter les sites du génocide.

Le lendemain, on m'offrit un copieux déjeuner avant de me filmer au milieu des crânes entassés sur des tables, des ossements et des habits ensanglantés fourrés dans des sacs en plastique ou éparpillés dans les champs au milieu des immondices. On me montra les génocides condamnés, entre autres peines, à réparer le toit de l'église qu'ils s'étaient entêtés à démolir après que toutes leurs victimes furent mortes sans que cela calme leur furie. Jenny s'approcha de moi et dit :

– Maintenant, réfléchis bien, Faustin ! Lequel de ces individus a tué tes parents ?

– Je vous dis qu'ils étaient plusieurs. Mais je reconnais celui-là, celui qui a une tête en pain de sucre et un petit bout de manioc à la bouche, c'est lui qui a éventré mon père !

– Reconnais-tu certains autres ?

– Euh... Oui, celui qui a un pied bot et un mégot de papier mais au-dessus de l'oreille, c'est lui qui a violé ma mère... (Je me mis à chialer, comme me l'avait recommandé Rodney.) Ça se reconnaît tout de même, quelqu'un qui a le pied bot !

Cela dura une semaine, de sorte que, quand nous quittâmes les gens de la BBC, j'étais devenu un aussi bon acteur que ceux que je voyais à la télé du bar de la Fraternité se tordre et tomber de cheval comme s'ils avaient reçu une vraie balle.

La télévision suisse nous transporta à Rebero, CNN à Biseseero. Il faut croire que, l'ami Rodney et moi,

notre renommée était devenue planétaire. Les Norvégiens nous entraînaient à Musha, les Australiens à Mwuliré. Je n'avais plus besoin d'être guidé. Rodney montait sa caméra et le film se déroulait tout seul. Dans des endroits où je n'avais jamais mis les pieds, je reconnaissais tout de suite la mesure calcinée d'où l'on avait extrait mes parents ; la cour entourée d'hibiscus où on leur avait coupé les jarrets ; le préau de l'église où on les avait éventrés ; la vieille brasserie de bois où l'on avait fait de la bière de banane avec leur sang ; le fourneau où l'on avait grillé leurs cœurs et leurs intestins avant de les assaisonner de piment pour le déjeuner des assaillants qui s'étaient montrés les plus braves. J'enlevais mon calot pour montrer la cicatrice qui me barrait la tête, retroussais mon vieux tricot pour exhiber les marques de machette sur mes épaules et mon torse. Certains réalisateurs versaient des larmes. Alors, je m'inventais des hauts faits pour les attendrir davantage. Je décrivais comment j'avais réussi à repousser mes agresseurs, sauté sur une bicyclette qui traînait par là et pédalé à travers la cambrousse jusqu'à la forêt la plus proche. Puis Rodney, le sourire satisfait, levait gaillardement son pouce pour m'indiquer que c'était très bien mais que c'était fini, et on allait recommencer ailleurs.

GROUPOV, Rwanda 94, Éditions Théâtrales, collection « Passages francophones », 2002

3. 1959

MUYANGO.-

Murabyumve muli munge

Mubirebe mubikenga

Ibyo byuma byamamaza

amakuru

Byanduza imitima, ubwenge

bukayoba

Intati y'impyisi yiyabiza maka

Tuli mu ndili yazo

Yemwe muramenye

Reka mbibutse itanu n'icyenda

Nibwo icyorezo cyadutse iwacu

MORT 2.-

Écoutez-les, soyez sur vos

gardes

Regardez-les, mais méfiez-vous

Ces appareils qui propagent

l'information

Ce sont eux qui infectent les

cœurs

Et souillent les esprits

Une hyène rusée se met à

beugler

à la manière d'une vache

Nous sommes dans leur

tanière

S'il vous plaît, soyez vigilants

Permettez que je vous rappelle

cinquante-neuf

Inkongi n'inkota birahoga
Bamenesha abana b'u Rwanda
Abasigaye batsembwa na tsé-
tsé

C'est à ce moment-là que débu-
taient chez nous les pogroms
Le feu et le fer entraient en
scène

Des enfants du Rwanda on été
chassés

et les survivants décimés par
la mouche tsé-tsé

MORT 2.-

Qu'ils n'oublient pas de dire
que nous les Rwandais

nous étions les plus anciens réfugiés d'Afrique.

Qu'ils n'oublient pas de dire
qu'à nos demandes répétées

de retour au Rwanda

la réponse d'Habyarimana a été
à chaque fois

Non vous ne pouvez rentrer

le pays est trop petit

trop pauvre et trop peuplé.

MORT 3.-

Diront-ils que 59

fut d'abord la révolte

d'une élite hutu

contre une élite tutsi ?

Parleront-ils

de la volte-face de l'Église

dans les années cinquante

brisant l'alliance

avec les chefs batutsi

et prenant le parti

de la cause ethniste hutu ?

MORT 5.-

Qu'ils n'oublient pas de dire

que monseigneur Perraudin

en sera le principal instigateur.





Extrait Gaël Faye, *Petit pays*, Grasset, 2016, p. 70-71

Rosalie avait des cheveux crépus, gris-blanc, qui se dressaient comme une toque au-dessus de son crâne. Cela donnait à sa tête une forme oblongue dont la dimension semblait disproportionnée pour le cou gracile qui la soutenait, on aurait dit un ballon de rugby posé en équilibre sur une aiguille. Rosalie avait presque cent ans. Il lui arrivait de raconter la vie d'un roi qui s'était rebellé contre les colons allemands puis belges et qui avait été exilé à l'étranger car il refusait de se convertir au christianisme (1). Je n'arrivais pas à m'intéresser à ces bêtises de monarchie et de pères blancs. Je bâillais et Pacifique, agacé, me reprochait mon manque de curiosité. Maman lui rétorquait que ses enfants étaient des petits Français, qu'il ne fallait pas nous ennuyer avec leurs histoires de Rwandais. Pacifique passait des heures à écouter la vieille lui conter le Rwanda ancien, les hauts faits d'armes, la poésie pastorale, les poèmes panégyriques, les danses Intore (2), la généalogie des clans, les valeurs morales...

Mamie en voulait à Maman de ne pas nous parler kinyarwanda, elle disait que cette langue nous permettrait de garder notre identité malgré l'exil, sinon nous ne deviendrions jamais de bons Banyarwandas, « ceux qui viennent du Rwanda ». Maman se fichait de ces arguments, pour elle nous étions des petits blancs, à la peau légèrement caramel, mais blancs quand même. S'il nous arrivait de dire quelques mots en kinyarwanda, aussitôt elle se moquait de notre accent. Au milieu de tout ça, je peux vous dire que je me foutais bien du Rwanda, sa royauté, ses vaches, ses monts, ses lunes, son lait, son miel et son hydromel pourri.

1. Il s'agit du roi Musinga, mort en exil au Congo en 1944, il fut l'un des derniers souverains du royaume du Rwanda. Il commence à régner en 1897, tandis que l'Allemagne occupe le pays à partir de 1898. Il est destitué et exilé en 1931.

2. « Les meilleurs » / Danseurs-guerriers : avant l'ère coloniale, jeunes combattants d'élite éduqués à la cour du Mwami. La danse faisait partie de la formation militaire.

Extrait Gaël Faye, *Petit pays*, Grasset, 2016, p. 84-85

Gino, mon pote qui avait peur des mygales qu'on ramassait dans son jardin et qui se mettait à plat ventre quand on entendait un orage au loin, ce même Gino voulait mener une guérilla avec une kalachnikov plus grande que lui dans le brouillard des montagnes des Virunga. Avec une branche, il s'était tatoué FPR sur l'avant-bras en se grattant l'épiderme jusqu'au sang. Sa peau avait mal cicatrisé pour laisser trois lettres boursouflées. Il était à moitié rwandais comme moi, mais je l'enviais secrètement car il parlait parfaitement kinyarwanda et savait exactement qui il était. Papa s'énervait de voir un gamin de douze ans prendre part aux conversations d'adultes. Mais pour Gino, la politique n'avait pas de secret. Son père était professeur d'université et lui demandait toujours de lire tel article dans *Jeune Afrique* et tel autre dans *Le Soir*. Du coup, Gino comprenait toujours ce que disaient les grandes personnes. C'était son handicap.

Gino, le seul enfant que je connaissais qui, au petit déjeuner, buvait du café noir sans sucre et écoutait les informations de Radio France Internationale avec le même enthousiasme que j'avais à suivre un match du Vital'O Club. Quand nous étions tous les deux, il insistait pour que j'acquière ce qu'il appelait une « identité ». Selon lui, il y avait une manière d'être, de sentir et de penser que je devais avoir. Il avait les mêmes mots que Maman et Pacifique et répétait qu'ici nous n'étions que des réfugiés, qu'il fallait rentrer chez nous, au Rwanda.

Chez moi ? C'était ici. Certes, j'étais le fils d'une Rwandaise, mais ma réalité était le Burundi, l'école française, Kinanira, l'impasse. Le reste n'existait pas.

Beata Umubyeyi Mairesse, *Tous tes enfants dispersés*, Autrement, Paris, 2019

La narratrice, Blanche, est un personnage de l'histoire. Son père est un Français, blanc, qu'elle n'a pas connu et sa mère, une Rwandaise, noire, tutsi. Samora, le mari de Blanche, est d'origine martiniquaise par son père, une île qu'il ne connaît pas car il a été élevé sans le connaître par sa mère, « Médocaine depuis dix générations ». Il a décidé lui-même de prendre le nom de Samora « en hommage au leader de l'indépendance du Mozambique ».

Samora a longtemps voulu être plus blanc que blanc. Personne n'y croyait, mis à part lui. Dans le petit village du Médoc où il a grandi, pourtant, ça n'était pas les *petits noms* le renvoyant à son statut de nègre qui manquaient. Mais il avait choisi de vivre dans le déni. Ce n'était qu'une fois atteint l'âge adulte qu'il a changé de couleur, ou du moins accepté celle qu'on lui avait toujours assignée.

Il disait avoir eu une épiphanie en arrivant en ville, à Bordeaux, où il avait eu accès aux textes de Césaire et Fanon pour la première fois. C'est moi qui ai choisi ma condition, oui, pas les autres qui me l'ont imposée, aime-t-il encore à répéter. Je le laisse parler, si ça peut l'aider de voir les choses ainsi...

En réalité, il ne peut véritablement être ni l'un ni l'autre, et c'est là tout son drame. Il fait partie de ces gens qui pensent que la vie se trace uniquement avec des lignes et des angles droits, ignorant toute la latitude qu'offrent les courbes, les renflements cachés, les bulles qui prennent la tangente, feignant de ne pas voir la monotonie atroce des parallèles. Comme si les métis ne pouvaient jamais choisir entre blanc et noir, comme si un enfant pouvait jamais n'être que la mère ou le père.

Même parti, même absent, ou peut-être surtout parce qu'il s'est évanoui dans la nature, sa couleur nous colle à la peau. Son absence nous marque le front, nous écorche de l'intérieur, créant dans notre corps un flux tourmenté de sang mêlé. Ce sont les autres, ceux qui croient avoir le luxe d'être monochromes, d'être indivisibles, fondus dans la masse rassurante de leurs semblables, qui nous somment de choisir, nous assignent, nous crucifient.

Toi aussi tu m'as souvent crucifiée, Mama. Chaque fois que tu disais : « Ça, tu ne peux pas le faire, n'oublie pas que tu es blanche », « Tu ne sais pas danser, assieds-toi, ton estomac n'est pas assez solide pour l'*urgwagwa*, prends plutôt un Fanta, si tu fais des tresses comme ça, on verra ton crâne trop clair, si tu viens sur ce marché avec moi, tu feras augmenter les prix. » Mais il arrivait que parfois tu oublies de me rappeler à ma différence, que tu me laisses n'être rien d'autre que ton enfant.

Merci de votre attention

virginie.brinker@u-bourgogne.fr